

**DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE PORT DE
LANNE**

**Nombre de conseillers en
fonction :**

12

**Nombre de conseillers
présents :**

7

Nombre de votants :

11

**PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Mardi 30 janvier 2024 à 20 heures 30

L'an deux mil vingt-trois, le trente du mois de janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Port-de-Lanne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Valérie BRÉTHOUS, Maire

Présents : Mme ANTIA Anne, M. BELLANGER Stéphane, Mme BRÉTHOUS Valérie, M. GOREZ Didier, Mme GRACIET Emilie, Mme GUERIN Nathalie, M VILLACAMPA Jérémie

Absents non excusés : M FAU Clément

Procurations : Mme POIRON Sylvia à Mme ANTIA Anne, M DEGRAVIER François à M. BELLANGER Stéphane, Mme VINAULT Catherine à Mme GRACIET Emilie, M. LUCAS Cyril à Mme BRÉTHOUS Valérie

Secrétaire de Séance : Mme ANTIA Anne

Date de convocation : 25 janvier 2024

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023.

DCM 2024/01 : Dotation de soutien à l'investissement local 2024

Madame la Maire expose que le projet des rénovations de nos bâtiments communaux continue encore sur l'année 2024. Le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 88 83.62€ HT soit 104372 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Vu le code des collectivités territoriales

Vu l'appel au titre de la DSIL 2024

Considérant que les bâtiments, cantine et logements communaux nécessitent des travaux de rénovation thermique

Considérant que les devis des travaux se montent respectivement à 88 873.62€ HT.

Considérant que la commune pourrait obtenir une aide pour ces travaux, au titre de la DSIL.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

DECIDE de présenter le projet de financement

ACCEPTE ET APPROUVE le plan de financement suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DSIL	35 549.45€	40%
Etat	Fonds vert	4 443.69€	5%
Département	FEC	13 331.04€	15%
Département	CRTE	17 774.72€	20%
Auto-financement			
Fonds propres	17 774.72€		
Emprunt	0	0	0
Total HT	17 774.72€		

SOLLICITE l'Etat pour l'obtention des subventions

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande et à ces travaux.

DCM 2024/02 : Fonds d'Equipement des Communes 2024

Vu le code des collectivités territoriales

Vu l'appel au titre de la FEC 2024

Considérant que les bâtiments, cantine et logements communaux nécessitent des travaux de rénovation thermique.

Considérant que les devis des travaux se montent respectivement à 88 873.62€ HT.

Considérant que la commune pourrait obtenir une aide pour ces travaux, au titre du FEC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

DECIDE de présenter le projet de financement

SOLLICITE le Conseil Départemental pour l'obtention des subventions

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande et à ces travaux.

DCM 2024/03 : Fonds vert 2024

Vu le code des collectivités territoriales

Vu l'appel au titre du fonds vert 2024

Considérant que les bâtiments, cantine et logements communaux nécessitent des travaux de rénovation thermique.

Considérant que les devis des travaux se montent respectivement à 88 873.62€ HT.

Considérant que la commune pourrait obtenir une aide pour ces travaux, au titre du Fonds vert

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

DECIDE de présenter le projet de financement

SOLLICITE le Conseil Départemental pour l'obtention des subventions

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande et à ces travaux.

Infos aux élus :

Commission bâtiments lundi 4 mars à 19h00

Mme Emilie GRACIET informe le conseil municipal qu'elle rencontre jeudi 1er février à 17h l'intervenant PEPS ainsi que l'infirmière Asalée et la coordinatrice de la Maison de santé afin de faire un bilan sur le projet mis en place du sport sur ordonnance dans lequel la mairie laisse à disposition une salle communale.

Mme ANTIA transmet au conseil municipal les informations suivantes communiquées par Mme Sylvia POIRON, absente ce soir, relatifs à la commission vie associative et vie scolaire :

1- Semaine de 4 ou 4,5 jours

Suite au conseil d'école et à la demande des représentants des parents d'élèves, un sondage (identique à celui utilisé il y a 2 ans auprès des parents du RPI) a été réalisé concernant le retour ou non à la semaine de 4 jours. Pour rappel la loi dit, à ce jour, que l'école doit se faire sur 4,5 jours. Une dérogation doit être demandée pour la mise en place de la semaine de 4 jours. Les résultats du sondage sont en faveur du maintien à 4,5 jours pour la rentrée 2024.

2- TAP

Les subventions accordées aux communes pour les TAP ne seront plus attribuées à partir de la rentrée 2024.

3- Concernant le périscolaire, les agents souhaiteraient décorer la cantine (en évitant les stickers). Mme POIRON verra avec les agents pour réaliser ce projet au mieux et à moindre frais.

4- Une demande d'ATSEM pour la rentrée 2024 est arrivée en mairie le 7 décembre 2023. Mme ANTIA propose de réunir les commissions vie solaire des deux communes du RPI afin d'avoir une réflexion à l'échelle du RPI.

5- TELETHON

Le 10 décembre, le téléthon organisé par l'association des Gascons a permis de récolter 795,38€. Initialement prévue sur la journée avec de activités pour les enfants (foot en salle, maquillage...), la manifestation s'est finalement terminée à 12h30 par manque de monde et de communication entre associations. Malgré l'appel de l'APE auprès des parents d'élèves pour la vente de gâteaux, seul un parent a amené des meringues.

6- L'AG de la PETANQUE a eu lieu le 9 décembre. Le président a fait part à l'ensemble des présents de son désir de quitter ses fonctions. Par la suite, le 6 janvier, lors d'une assemblée électorale, Monsieur Claude Charrois et son bureau ont démissionné de leurs postes (tout en restant membres) au profit de CARDON Sébastien (président), WROBLESKI Jean-Philippe et Julien BOCHE (vice-présidents), DUFLOT Christine (secrétaire), HAYERE Jérôme (trésorier).

Les nouveaux membres du bureau ont souhaité rencontrer Madame la Maire le 16 janvier afin de se présenter.

Un tournoi de belote va être organisé le 25 février.

Le bilan financier de l'association est positif, environ 3000€.

Remerciements à la municipalité pour son soutien et les subventions accordées.

7. L'AG du COMITE DES FETES a eu lieu le 6 janvier. Le président, Pierre COMETS quitte ses fonctions entraînant ainsi la démission de l'ensemble du bureau. Un nouveau bureau est donc élu ce même jour : LAMAISSON Laure (présidente), ICEAGA Guillaume (co-président), COMETS Pierre (vice-président), SAINT-CRISTAU Simon (trésorier), LAMOUR Yohan (vice-trésorier), PEYRESBLANQUES Emma (secrétaire), LAGRAULA Charly / Charlie (vice-secrétaire).

Pierre COMETS étant le seul membre à avoir suivi la formation pour la licence IV, il reste membre du bureau.

Le 13 janvier le nouveau bureau s'est présenté à la municipalité. Un partenariat avec le comité des fêtes est proposé afin d'organiser une soirée pour accueillir les jeunes susceptibles d'être mayés cette année (date fixée au 2 mars / à confirmer).

Retour positif sur les fêtes du mois de juillet 2023 avec un bilan financier positif (environ 2000€)

Remerciements à la municipalité pour son soutien et les subventions accordées.

Il est prévu de travailler en commission vie associative et en commission finances afin d'élaborer la convention et de définir le montant de la LICENCE IV.

8- L'AMICALE

Assemblée générale tenue le 20 janvier. Claude Charrois informe de son souhait de quitter la présidence qu'il occupe depuis 11 ans. Il indique qu'en attendant l'élection du nouveau bureau aucun projet supplémentaire ne sera lancé. Personne ne se propose à ce jour.

Bilan financier négatif (environ -1000€) expliqué par la célébration des 50 ans de l'association.

Remerciements à la municipalité pour son soutien et les subventions accordées.

9- FRONTON PORT-DE-LANNAIS

L'élection du nouveau bureau aura lieu le 1er février.

Bilan financier négatif (-963€)

Remerciements à la municipalité pour son soutien et les subventions accordées.

9- L'HARMONIE

L'assemblée générale s'est tenue le 26 janvier. L'exercice financier présenté est négatif. Le bureau reste inchangé.

L'HARMONIE demande à la municipalité si les barnums de la commune vont être mis en vente, l'association serait intéressée par leur rachat.

Remerciements à la municipalité pour son soutien et les subventions accordées.

10- TENNIS CLUB PORT-DE-LANNAIS

Madame la Maire ayant reçu un appel pour l'informer de la tenue de l'AG la veille pour le lendemain, elle n'a pas pu s'y rendre. La municipalité n'a donc pas été représentée.

11- « TOUR DU PAYS D'ORTHE »

Rencontré le 20 décembre, le club de vélo de Peyrehorade propose un départ de Port-de-Lanne le 14 avril pour le « Tour du pays d'Orthe » 2024.

Une buvette pourra être ouverte pour l'occasion. La municipalité proposera à l'ACCA de Port-de-Lanne de tenir cette buvette car lors de la dernière manifestation d'Octobre Rose l'association, qui a pris en charge la buvette, n'a fait aucun bénéfice mais a tout de même fait un don à la Ligue.

12- CONTACTS

Le bulletin municipal est actuellement chez le graphiste afin qu'il nous présente le BAT (bon à tirer). Pas de date prévue à ce jour.

Denis GENOT n'a pas pu cette année, pour des raisons professionnelles, s'occuper de la mise en page du bulletin municipal, c'est donc Mme POIRON qui s'en est chargé afin d'éviter des frais supplémentaires à la commune.

Mme POIRON remercie Mmes GRACIET et ANTIA pour leur implication dans la réalisation du CONTACTS 2024.

QUESTIONS DIVERSES

-Mme ANTIA souhaiterait que le conseil municipal réfléchisse à l'organisation des prochains vœux de Madame la Maire. En effet, les conseillers municipaux étant chargés du service tout au long de la réception, il leur a été difficile d'avoir le temps d'échanger avec les Port-de-Lannaises et les Port-de-Lannais qui avaient fait la démarche de venir à cette rencontre organisée par la municipalité.

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'il serait possible de faire intervenir des serveurs afin que, effectivement, le lien puisse s'établir plus facilement avec les administrés présents lors de cette manifestation annuelle.

-Mme ANTIA souhaite renouveler sa demande, déjà formulée oralement à Madame la Maire ainsi qu'aux deux adjointes, d'avoir un retour régulier des thèmes abordés en réunion Maire-Adjointes qui se tient les lundis soir. En effet, le manque d'informations transmises aux conseillers municipaux semble nuire à la dynamique du conseil municipal. C'est pourquoi elle demande à Madame la Maire qu'une communication soit faite à tous les conseillers municipaux à la suite de ces réunions afin que chaque conseiller ait connaissance des sujets abordés et n'ait pas à attendre la tenue d'une commission ou d'un conseil municipal pour avoir connaissance des sujets traités.

Madame la Maire assure à Mme ANTIA que dorénavant cela sera fait.

-Mme ANTIA soulève le problème de l'absence régulière, voire totale, de certains conseillers municipaux lors de réunions telles que les commissions, les conseils municipaux ou bien lors des manifestations de la commune. Elle souhaiterait que Madame la Maire intervienne afin de faire une mise au point sur le rôle de chacun, son engagement pris pour la totalité de ce mandat et les conséquences du manque d'investissement pour la commune.

Mme la Maire propose que l'ensemble du conseil municipal se réunisse afin de clarifier les intentions de chacun.

Fin de séance : 22h25